

## Modalités de lutte contre la fraude pour les évaluations à distance

De façon générale, les évaluations se déroulent en centre de formation. Dans certains contextes, elles peuvent se dérouler à distance via une classe virtuelle synchrone enregistrée.

Dans ce cas, (classe virtuelle Zoom), y sont inscrits l'ensemble des candidats, le responsable de l'organisation de l'épreuve ainsi que le surveillant. Chaque membre aura reçu un lien en amont.

L'activation du micro et de la caméra est obligatoire.

Quand tous les participants sont connectés, le responsable de l'évaluation demande à chacun d'entre eux de présenter face caméra sa pièce d'identité. Il rappelle ensuite les consignes et présente le surveillant.

L'épreuve est ensuite 'lancée' dès lors que le responsable dépose le sujet dans la 'conversation' de la classe virtuelle.

Durant toute la durée de l'épreuve le surveillant veille à ce que toutes les caméras et tous les micros restent activés.

A la fin du délai imparti, chaque candidat dépose sa production dans la conversation de la classe virtuelle. Les productions sont immédiatement récupérées.

Durant l'évaluation, le candidat est en situation identique à celle d'un environnement de travail. Nos modalités d'évaluation sont des mises en situations professionnelles réelles ou reconstituées et évaluent des compétences méthodologiques, procédurales, sociales et cognitives et ne portent pas uniquement sur des savoirs théoriques.

Nous précisons dans nos conditions d'accès à la certification que le plagiat invalide toute épreuve.